

Présidence de M. Gérard COLLOMB,

Maire

Le lundi 21 janvier 2013 à 15 h, Mmes et MM. les Membres du Conseil municipal dûment convoqués le 15 janvier 2013 en séance publique par M. le Maire, se sont réunis à l'Hôtel de Ville dans la salle ordinaire de leurs délibérations.

Présentation des vœux du Conseil municipal à M. le Maire

M. TOURAINÉ Jean-Louis, Premier Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, c'est une plaisante tradition chaque année renouvelée que de présenter, au nom du Conseil municipal, Majorité et Opposition réunies, nos vœux collectifs au Maire de Lyon. Vœux pour lui-même, pour sa famille, pour ses proches, et par delà sa personne, à la Ville de Lyon et à l'ensemble des Lyonnais. Ce sont naturellement des vœux de santé, des vœux de réussite, des vœux de bonheur et d'épanouissement.

Dans cette année particulière, il nous faut bien sûr penser à l'actualité, l'actualité internationale et l'actualité lyonnaise. Nous pensons avec grande émotion et tristesse à l'ensemble des victimes des combats ou des actes de terrorisme, au Mali, en Algérie et dans d'autres pays et je suis heureux de constater que la solidarité nationale permet l'engagement de la France unie derrière le Président de la République dans cette période troublée où l'union est bien nécessaire. En même temps, nous sommes fiers de l'engagement, du courage et des succès de nos soldats dans leur guerre contre le terrorisme au Mali.

Pour en venir à d'autres préoccupations qui sont elles aussi, particulièrement importantes en cette année, Monsieur le Maire, vous les avez vous-même évoquées dans vos vœux aux corps constitués.

Dans ces sujets de préoccupation, je veux parler en particulier de la situation économique et sociale et tout d'abord de l'emploi qui représente une angoisse pour beaucoup de Français. Il est vrai que dans cette année 2013, nous commençons l'année avec une impression de devoir naviguer par gros temps avec des creux, des vagues, des avis de tempêtes, avec une houle, mais évidemment, ce n'est pas à un marin confirmé comme vous, Monsieur le Maire, que l'on apprend à tenir la barre et nous savons que ces obstacles actuels seront surmontés, il n'y a pas de tsunami.

Il y a de petites tempêtes, mais il n'y a pas de tsunami, il n'y a rien d'angoissant et c'est sur cette notion de l'espoir que j'aimerais dire quelques mots comme vous-mêmes, Monsieur le Maire, l'avez évoqué lors de vos vœux aux corps constitués.

Vous aviez cité Verlaine, selon qui *« l'espoir luit comme un brin de paille »*. On peut également évoquer Daniel Rops qui indique qu'il n'y a pas d'homme sans espérance.

D'ailleurs, c'est seulement la porte de l'Enfer de Dante qui porte l'inscription *« vous qui entrez ici, abandonnez toute espérance. »* Mais pour les humains qui ne vivent certes pas en enfer, il n'y a aucune raison d'abandonner tout espoir.

Si nous n'avons pas de raison de manquer d'espoir, c'est bien parce qu'il y a plus que des lueurs dans cette période un peu difficile. Aux Etats-Unis, l'accord financier récent a permis de repousser le spectre d'une nouvelle grande crise financière internationale, s'ajoutant à toutes celles que l'on vient de subir.

En Europe, il n'y a pas eu l'éclatement annoncé de la zone euro et, même si des difficultés perdurent, celles-ci ne sont pas du niveau catastrophique que provoquerait l'explosion de l'Europe ; les peuples européens sont malgré tout relativement préservés par cette association entre les nations européennes.

La crise, vous l'avez évoquée, c'est le nom que nous utilisons pour désigner cette période troublée sur le plan économique, sur le plan social, parfois sur le plan moral, sur le plan humain. Mais il est vrai que -je vous cite- *« ce que nous désignons communément par le nom de crise, relève en fait d'un de ces grands basculement de l'histoire qui périmé une époque ancienne et nous font entrer dans une ère nouvelle »*.

Alors entrons avec espoir, avec détermination, avec désir de créer ce monde nouveau qui nous attend, où les règles seront quelque peu différentes, mais où peut-être la place de l'humain sera renforcée.

C'est dans cet espoir-là qu'au niveau local, vous agissez et que tous ensemble nous agissons pour le bénéfice des Lyonnais, dans la grande agglomération lyonnaise.

Je ne vais pas citer la totalité des grands dossiers qui ont progressé considérablement en 2012 ou qui sont ébauchés en 2013, parce qu'il s'agirait là d'un inventaire à la Prévert qui serait trop long à décliner. Vous avez pu le faire, Monsieur le Maire, dans chacune des mairies d'arrondissement parce que vous divisiez par 9 le nombre des dossiers. Mais s'il fallait ajouter tous les dossiers des 9 arrondissements, cela prendrait trop de temps.

Je voudrais juste singulariser les plus grands dossiers ; au premier rang de ceux-ci, je souhaite parler de ce projet merveilleux de métropole européenne, cet accord historique que vous avez su développer par delà les divisions politiques, par delà les intérêts catégoriels, par delà les traditions, vous avez su créer un espoir nouveau en développant une métropole européenne ici, qui fera date dans l'histoire et qui va situer l'agglomération lyonnaise, la métropole européenne lyonnaise dans un plan tout à fait particulier en France. Cette métropole se distinguera par sa productivité, par son rayonnement. Et c'est cette métropole européenne que vous avez su mettre en place avec Michel Mercier et avec beaucoup d'autres acteurs. Cela va singulariser la position de notre ville au-delà des autres grandes agglomérations de plus d'un million d'habitants, lesquelles resteront pertinentes pour notre pays, mais elles n'atteindront pas ce niveau singulier, ce niveau de très grande métropole européenne.

Je veux évoquer aussi tout ce qui s'est fait dans cette année 2012 au niveau culturel.

Ce sont des opérations qui ont demandé des efforts, qui ont existé depuis déjà de nombreuses décennies, mais qui, aujourd'hui, offrent un résultat tout à fait remarquable, qu'il s'agisse de la Fête des Lumières, qui a pris maintenant une dimension extraordinairement internationale et attractive, qu'il s'agisse de ce récent Festival Lumière qui séduit lui aussi beaucoup de personnalités du monde du cinéma, qu'il s'agisse des multiples grandes expositions ou grandes opérations culturelles qui se développent dans tous les lieux de notre ville.

Sur le plan de l'aménagement de notre agglomération, l'Anneau des Sciences qui a été l'objet de beaucoup de travail, en particulier en 2012, va développer enfin le complément qui manquait à la circulation dans notre ville, mais par delà la circulation, c'est l'urbanisme qui est généré par de telles infrastructures et qui représente quelque chose de tout à fait considérable dans une très grande partie de notre ville et des communes voisines.

C'est également cette évolution qui a été tissée au fil de la dernière décennie et qui commence maintenant à être visible dans la modification de l'organisation des déplacements urbains. Dès maintenant, on peut constater que, 20 % de moins de voitures circulant dans notre ville, c'est effectivement 20 % de moins de sources de pollution mais c'est aussi moins de difficultés, d'embouteillages, malgré de très grands travaux qui auraient pu, en d'autre temps, paralyser totalement notre ville.

Rappelons-nous la destruction de l'autopont Mermoz ; on annonçait un blocage de tout l'Est lyonnais. Souvenons-nous ce que les «Cassandres» annonçaient au moment de la fermeture du tunnel de la Croix-Rousse. Tout cela a pu se développer, avec des difficultés, certes, pour ceux empruntant cet itinéraire, mais pas d'impossibilité, pas de blocage absolu et, au bout du compte, avec l'adhésion des Lyonnais. Cela a représenté un transfert du seul déplacement automobile, vers une mixité de mode des transports incluant les modes doux, incluant les transports en commun avec un développement tout à fait considérable de nouvelles modalités de transport en commun. Tout cela a permis de donner une autre qualité de vie aux Lyonnais dans notre agglomération en choisissant d'autres moyens de déplacement et en permettant un aménagement de la ville beaucoup plus respectueux de l'humain.

Le meilleur respect de l'environnement et surtout le développement d'une mixité sociale dans tous les quartiers, contribuent à la qualité de la vie, à l'épanouissement de tous et à la lutte contre les discriminations.

Tout cela dépend d'une méthode de travail nouvelle que vous avez su, par une activité inlassable, petit à petit, ancrer dans l'esprit lyonnais, dans la spécificité de notre ville ; c'est ce que vous appelez, «le modèle lyonnais». Un modèle que l'on peut essayer de résumer en disant qu'il associe, d'une part, une écoute permanente, écoute des initiatives d'où qu'elles viennent, des projets de créations, des idées de toutes sortes et de toutes origines, puis un travail en commun sans sectarisme avec un partage de responsabilités entre tous les acteurs qu'ils viennent du monde professionnel, du monde politique, de toutes les catégories de personnes acceptant de vouloir participer à cette œuvre collective.

Enfin, c'est surtout et beaucoup, la faculté de savoir activer tous les leviers locaux, nationaux, internationaux pour résoudre simultanément les problèmes économiques, sociaux, environnementaux,

culturels, sportifs, éducatifs, etc... Et tout cela a été réalisé en ne privilégiant pas, a priori, un moyen, un levier, mais bien en convoquant la mobilisation de la totalité des possibilités au service des Lyonnais et de la progression de la Ville de Lyon.

C'est ainsi que se fera la ville de demain.

Cela mérite tous nos efforts, cela mérite d'être prolongé et peaufiné pour les jeunes. Au bout du compte je crois, Monsieur le Maire, que chacun d'entre nous ici, se dit que cela a été un privilège, pendant ces années et encore pendant les prochaines années, de pouvoir servir ensemble les Lyonnais.

M. LE MAIRE : Merci cher Jean-Louis. Chers Collègues, j'aurai l'occasion de le faire tout à l'heure, je veux vous présenter ici mes vœux pour l'année 2013, les présenter évidemment, puisque la télévision est présente, à l'ensemble des Lyonnaises et des Lyonnais, je veux leur souhaiter une bonne année pleine de courage et de résolutions.

Evidemment, les temps ne sont pas faciles et la difficulté de la guerre qui vient de s'engager, rajoute encore de la difficulté aux difficultés économiques déjà présentes. Je crois que la volonté peut faire beaucoup de choses et qu'ensemble nous pouvons surmonter les obstacles, à une condition, que nous ayons le désir de les surmonter ensemble.

Surmonter les difficultés ensemble, c'est, Monsieur le Premier Adjoint, ce que nous avons essayé de faire depuis 12 ans que nous sommes ici. Depuis un peu plus à l'époque où les uns et les autres, avec vous, avec Gilles Buna, avec moi-même, nous conquérions trois arrondissements et que nous avions déjà ce projet fou de vouloir transformer la ville, de vouloir transformer nos arrondissements et à partir de cette expérience, la projeter à l'ensemble de la Ville de Lyon et même au-delà à l'ensemble du Grand Lyon. C'est vrai qu'en l'espace de quelques années, la ville s'est transformée, que nos regards se portent aujourd'hui ailleurs.

Je me souviens encore, quand nos arrondissements, en particulier les 7^e et 8^e étaient les arrondissements excentrés et apparaissaient comme des faubourgs lointains. La ville, c'était le cœur de la vie, et en l'espace d'un mandat, nous avons tout transformé. Si l'on regarde dans l'ensemble des points cardinaux de la ville, on aperçoit au Nord, cette Cité Internationale qui peinait à sortir de terre. Je me souviens à l'époque, c'était la première décision importante que nous prenions au Grand Lyon : fallait-il faire la salle 3000 ? Beaucoup de gens, à l'époque, nous disaient « non, c'est un projet fou, surdimensionné, cela ne marchera jamais, on peut se contenter du petit Palais des Congrès que l'on a, faut-il prendre cette décision ? » Nous l'avons prise et je m'interrogeais alors « est-ce qu'entre le nouveau Palais des Congrès et l'ancien, nous réussirons à faire que cette zone, sans logement, sans projet, sans perspective, puisse trouver son cadre de développement et que nous soyons capables de faire se rejoindre le nouveau et l'ancien Palais des Congrès? ».

Si je regarde du côté de l'Ouest, le 9^e arrondissement était en proie à la désindustrialisation, où chacun gémissait « ah, le temps de la Rhodiacéta, comme il était beau ! ». Nous avons pensé qu'il ne fallait pas se lamenter sur le temps de la Rhodiacéta, mais plutôt penser aux investissements, à l'économie de l'avenir et faire muter totalement ce secteur. De votre côté, Monsieur l'ancien Maire du 8^e arrondissement, c'était cette porte Est de Lyon qui avait été victime de la même crise et où tous les terrains se trouvaient en friches. Lorsque l'on pense à Valéo Nord, Valéo Sud, c'étaient de gigantesques friches industrielles.

Aujourd'hui, ces quartiers ont ressurgi de terre.

Si l'on regarde vers le Sud l'entrée de la ville, c'était derrière les voutes. Et puis, derrière les voutes, c'était tout juste nulle part. Tout d'un coup, a repoussé ce qui apparaît aujourd'hui comme un des cœurs de la ville.

Et puis, cher Gilles Buna, le 1^{er} arrondissement, c'était un arrondissement difficile. Nous avons fait ressurgir une ville dans la ville. Aujourd'hui, nous sommes en train de faire ressurgir le cœur des Pentes. Combien de temps avons-nous parlé de la rue Romarin ? Chers Collègues, allez vous promener dans la rue Romarin, vous verrez tout d'un coup des commerces nouveaux qui représentent la ville à la fois pleine de charme, pleine d'intelligence, pleine de créativité. Nous sommes en train de faire ré-émerger un quartier qui entre le 4^e arrondissement et la place des Terreaux, se languissait, voire, de temps en temps, se désespérait.

Ca, c'était notre ville, mais au-delà de la ville, comment ne pas voir aujourd'hui que notre horizon se porte plus loin. Il se porte à Vaulx-en-Velin, à Vénissieux où nous sommes en train de fabriquer un nouveau visage. Le Carré de Soie, cher Bruno Lebuhotel, à ¼ d'heure de la Part-Dieu où vous avez installé le siège Woopa, de nouveaux bâtiments, le siège de l'économie sociale et solidaire. Il y a encore

quelques années, c'était loin, ce n'était pas le Carré de Soie, c'était encore le quartier de la soierie artificielle qui avait déménagé, qui s'était arrêté dans les années 70. Nous avons fait repartir ce quartier.

C'est le Carré de Soie mais c'est aussi le cœur de Vaulx-en-Velin dont on se souvient des révoltes urbaines et qui aujourd'hui est en train de devenir un quartier où viennent s'installer des populations nouvelles, des populations jeunes.

Voilà, nous avons agrandi l'espace de l'agglomération et de la métropole. A chaque moment, ça n'a pas été facile. Il y avait toujours les esprits chagrins qui disaient : «il ne faut rien faire !» Ou bien, quand on faisait quelque chose : «ailleurs, mais pas ici !».

Si je vous livre mon expérience personnelle, ce 9^e arrondissement qui était en proie à la morosité, où chacun se lamentait sur hier, chaque fois qu'en tant que Maire du 9^e arrondissement, avec d'ailleurs Raymond Barre parce que nous avons une autre conception peut-être des relations entre la mairie centrale et les mairies d'arrondissement, nous essayions de faire bouger les choses, il s'est toujours trouvé quelqu'un qui disait : «non, pas ici, pas là, demain, plus tard, autrement...». Et nous sommes allés de l'avant.

C'est ce que nous continuons à faire aujourd'hui pour la Ville de Lyon. Nous portons le développement économique, nous portons le développement urbain, nous portons une nouvelle mobilité. Et il existe toujours des gens pour nous dire : «pas ceci, pas là, pas maintenant».

Nous savons qu'aujourd'hui, si la ville s'arrêtait, si elle n'était pas dans tous ces projets, nous porterions pour l'avenir beaucoup de déceptions, de frustrations, de difficultés pour les habitants d'aujourd'hui, dans notre ville, mais aussi pour leurs enfants, pour toutes celles et tous ceux qui ne trouveraient plus, dans la métropole lyonnaise, un lieu d'attractivité.

Nous allons franchir dans quelques mois une étape supplémentaire en créant la grande métropole. Pari audacieux. Lorsqu'avec Michel Mercier qui ce matin, je tiens à le saluer, vient de quitter son siège de Président du Conseil Général, nous avons décidé de formuler ce projet, c'était un pari audacieux sur l'avenir, c'est toujours un pari audacieux sur l'avenir. Mais comment ne pas voir que des grandes métropoles comme Lyon, Lille, Marseille doivent aller de l'avant si demain nous voulons nous comparer aux grandes métropoles européennes, si demain, nous voulons être visibles à l'autre bout de la planète, si en même temps, nous voulons organiser une vie qui soit toujours plus agréable pour nos concitoyens.

Chers Collègues, nous allons continuer à aller de l'avant avec Jean-François Arrue, les universitaires, les chercheurs, les entrepreneurs. Cher Georges Képénékian avec les créateurs culturels que nous avons accueillis l'autre soir dans le 1^{er} arrondissement, et quelle belle soirée de voir cette jeunesse (moyenne d'âge entre 20 et 30 ans) porteuse de projets, désireuse d'inventer l'avenir et donc montrant ce que sera le Lyon de demain.

Je suis fier de pouvoir, à vos côtés, faire bouger cette ville et en faire une grande agglomération sur laquelle aujourd'hui, les regards sont fixés. Je suis surtout fier que pour toujours plus de Lyonnaises et de Lyonnais, elle soit un endroit où l'on trouve du travail pendant ces temps de chômage, où notre jeunesse ne pense pas que l'avenir soit bouché, où elle pense qu'elle peut construire pour l'avenir de nouveaux parcours, une insertion dans notre société. Comme nous le disions avec Michel Mercier lorsque nous faisions cette grande métropole, le Conseil Général c'était les compétences sociales et nous, c'était les compétences de l'urbanisme, de la construction. Aujourd'hui, nous allons faire coïncider davantage encore l'urbain et l'humain.

C'est un beau projet pour la ville. Nous allons continuer ensemble à le développer dans les prochaines années. Bonne année à vous toutes et à vous tous. Nous avons besoin de l'énergie de chacune et de chacun. Merci.

(Applaudissements.)

Désignation d'un Secrétaire de séance

M. LE MAIRE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales je vous propose de nommer Mme Hajri secrétaire de séance par vote à main levée.

S'il n'y a pas d'opposition, je l'invite à procéder à l'appel nominal.

Appel nominal

Présents : M. Collomb, M. Touraine, M. Buna, Mme Guillaume, M. Lévêque, M. Brumm, Mme Condemine, M. Braillard, Mme Fondeur, M. Fournel, M. Képénékian, Mme Gay, M. Daclin, Mme Rabatel, M. Claisse, Mme Roy, M. Hémon, Mme Haguenaer, M. Bolliet, Mme Rivoire, M. Vesco, M. Philip, M. Maleski, Mme Psaltopoulos, M. Coulon, Mme Brugnera, Mme Roure, Mme Deharo, M. Sanhadji, Mme Bonniel-Chalier, M. Flacconnèche, Mme Chevassus Masia, M. David, Mme Bertrix Veza, Mme Balas, Mme Pesson, Mme Perraud, Mme Legay, M. Sécheresse, M. Tête, Mme Faurie Gauthier, M. Rudigoz, M. Huguet, Mme Bouzerda, M. Arrue, Mme Chichereau-Dinguirard, M. Giordano, M. Julien-Laferrière, Mme Dognin-Sauze, Mme Hajri, M. Lebuhotel, Mme Perrin-Gilbert, M. Havard, Mme d'Anglejan, Mme de Lavernée, M. Royer, M. Broliquier, M. Geourjon, M. Delacroix, Mme Gelas, Mme Reynaud, Mme Brichet, M. Corazzol, M. Kimelfeld, M. Lafond.

Absents excusés : Mme Vallaud Belkacem, Mme Frih, M. Héral, M. Turcas, M. Nardone, Mme Gleize, M. Hamelin, Mme Berra.

Dépôts de pouvoirs : M. Corazzol, Mme Condemine, Mme Gay, M. Havard, M. David, Mme Gelas, M. Huguet, Mme Balas ont déposé un pouvoir pour voter au nom de Mme Vallaud-Belkacem, Mme Frih, M. Héral, M. Turcas, M. Nardone, Mme Gleize, M. Hamelin, Mme Berra.

Dépôts de pouvoirs pour absences momentanées : M. Brumm, Mme Brichet, M. Lebuhotel, M. Sanhadji ont déposé un pouvoir pour voter au nom de M. Braillard, M. Flacconnèche, Mme Perrin-Gilbert, Mme Roure.

M. LE MAIRE : L'appel nominal étant terminé, je vous propose de prendre acte qu'à l'ouverture de la séance, le quorum est atteint.

Adoption du procès-verbal de la séance du 19 novembre 2012

M. LE MAIRE : Mesdames et Messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal de la séance du 19 novembre 2012 paru au Bulletin Municipal Officiel du 24 décembre 2012. Si personne n'a d'observation à présenter sur sa rédaction, je le mets aux voix.

(Adopté.)

Compte rendu des décisions prises par M. le Maire en vertu de la délégation qui lui a été confiée les 31 mars 2008 et 26 mars 2009

M. LE MAIRE : Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous rendre compte des décisions prises en application de la délégation que vous m'avez accordée par délibération de principe des 31 mars 2008 et 26 mars 2009.

Il s'agit principalement d'actions d'ester en justice, de conventions, de ventes et de dons.

La liste de ces décisions vous a été envoyée avec l'ordre du jour.

Vous avez tous pu en prendre connaissance.

Je vous prie de bien vouloir me donner acte de cette communication.

(Acte est donné.)

Questions écrites du 8^e arrondissement relatives :

a) à l'aménagement du futur espace d'animation de proximité rue Garon Duret

M. COULON Christian, Maire du 8^e arrondissement : C'est Mme Deharo qui vous posera la première question.

Mme DEHARO Marie-Françoise : Le quartier du Moulin à Vent/Grand-Trou, situé le long de la route de Vienne, connaît aujourd'hui, grâce à la politique urbanistique que nous avons initiée, un nouveau dynamisme immobilier réalisé majoritairement par le secteur privé. Le développement et l'attractivité de ce territoire se complètent par les projets et la réalisation d'aménagements et d'équipements publics lui permettant d'allier patrimoine et modernité : aménagement de la rue Henri Barbusse, réalisation du groupe

scolaire Marie Bordas, équipements sportifs et parc paysager du Clos Layat, aménagement des places Lebre et Julien Duret...

Pour soutenir la vie de ce quartier, la Ville de Lyon a acquis l'ancien équipement sportif de la rue Garon Duret pour y construire un futur espace d'animation de proximité de type socio-éducatif. Dans l'attente de sa mise en service, la MJC de Monplaisir, qui en assurera la gestion future, est d'ores et déjà présente sur le quartier depuis 4 ans et ce, grâce à un soutien actif de la Ville.

Pouvez-vous, Monsieur le Maire, faire une présentation de cet équipement, de son aménagement et du calendrier des travaux ?

Mme BRUGNERA Anne, Adjointe : Monsieur le Maire, Monsieur le Maire du 8^e arrondissement, chers Collègues, la Ville de Lyon va effectivement construire un nouvel espace associatif de proximité dans le quartier Moulin à Vent/ Grand-Trou, espace Garon Duret qui sera construit dans la rue du même nom.

Avant de vous en dire plus sur ce futur équipement, quelques mots et quelques vues sur ce quartier Moulin à Vent/Grand-Trou qui, comme vous venez de le dire, Madame Deharo, connaît depuis quelques mois un renouveau immobilier. Créé dans les années 60, il avait peu évolué jusqu'à maintenant.

Aujourd'hui, de nouveaux programmes terminés ou en cours devraient permettre de rénover un parc immobilier devenu vieillissant. Près de 800 logements sont prévus, dont de nombreux programmes privés.

La Ville de Lyon encourage et participe à ce nouveau dynamisme par la réalisation d'aménagements et la construction d'équipements publics.

En ce qui concerne les aménagements de voirie et d'espaces publics, la place Lebre fait l'objet de travaux de réfection. Aujourd'hui, elle affiche un nouveau visage : des bancs, des jardinières apportent de la respiration sur cette place, l'œuvre d'art a été repositionnée. Cet aménagement a permis d'apporter plus d'harmonie, de revaloriser la place et l'ensemble de ce secteur. La tranquillité n'a pas été oubliée puisqu'une vidéo-protection a été mise en place.

La requalification de la rue Henri Barbusse a permis la création d'une piste cyclable, la création de voies de bus en site propre ainsi qu'une végétalisation de la rue. Cette nouvelle rue qui a été livrée en mai 2012 permet de mieux relier le quartier à Gerland et aux Etats-Unis. Elle concourt, avec la réorganisation des transports en commun, à une meilleure desserte du quartier.

Autre exemple, le Clos Layat, qui contient quatre terrains de foot et où la Ville a rénové les vestiaires et le club house. Notre Collègue Gilles Buna décrira dans quelques instants l'autre partie du projet concernant cet espace, celui d'un futur parc urbain de 3 ha.

Pour répondre à la hausse de la démographie et donc de la hausse de la démographie scolaire, le groupe scolaire Marie Bordas est quant à lui en reconstruction. Il contiendra à terme 18 classes et son ouverture est prévue en septembre 2013.

Cette liste n'est pas exhaustive, d'autres espaces du quartier sont en cours d'étude pour des projets immobiliers, de développement économique ou de futurs espaces publics. Par exemple, des études préalables sont en cours pour la requalification de la place Julien Duret, et les deux friches industrielles Givaudan et Patay de 2 ha chacune constituent, elles aussi, des potentiels de développement.

Ainsi, le futur espace Garon-Duret vient compléter ce programme d'équipement du quartier. Il s'agira d'un espace associatif qui permettra de structurer une offre en animation enfance-jeunesse et de proposer un soutien aux associations locales.

Un mot sur le bâtiment qui contiendra deux salles polyvalentes, plusieurs salles d'activités, un espace public numérique, des bureaux partagés, le tout correspondant à une surface d'environ 450 m². Il permettra ainsi le développement d'activités diverses au profit d'habitants de tous âges : un accueil de centre de loisirs pour les enfants, qui pourra se construire en lien avec des activités périscolaires dans la future école Marie Bordas, le développement d'actions en direction des adolescents (activités, chantiers jeunes), le développement d'activités pour les adultes, les familles, les seniors, selon les besoins qui seront exprimés par les habitants, et enfin la mise en œuvre de projets de quartier culturels ou événementiels.

Toutes ces activités auront pour objectif de favoriser le développement, le bien-être individuel, mais aussi le vivre ensemble et de fédérer les initiatives des habitants comme des associations, car si ce

quartier ne bénéficie pas à ce jour d'un équipement socioculturel, il présente déjà une vie associative riche qui va pouvoir se développer et progresser grâce à ce nouvel équipement.

Le cabinet CBXS a été désigné par notre Conseil municipal pour concevoir ce bâtiment. Le projet a été présenté aux habitants le 11 janvier dernier, lors d'une réunion publique. La consultation publique va bientôt être lancée et les travaux débiteront en juin 2013 pour une durée de 15 mois, et une livraison fin 2014. Le budget total de cette opération est de 2,5 millions d'euros.

Parallèlement à la construction du bâtiment, va se construire le projet associatif de l'équipement. Comme vous l'avez dit, la Ville de Lyon a choisi de confier la gestion de cet équipement à la MJC Monplaisir. Cette MJC œuvre maintenant depuis plus de 50 ans au service des Lyonnais. Forte de 2.600 adhérents, elle anime de nombreux projets de quartier et sa réputation a largement dépassé le quartier Monplaisir, jusque dans les 3^e et 7^e arrondissements.

Dès 2008, la Ville de Lyon lui a proposé d'intervenir sur le quartier Moulin à Vent. A l'origine, son intervention a essentiellement porté sur le Sud du quartier où elle a ouvert, route de Vienne, un espace d'animation de proximité essentiellement à destination des adolescents ainsi que des actions culturelles.

Toujours soutenue par la Ville de Lyon et dans un cadre partenarial, elle a peu à peu augmenté son activité notamment dans le champ périscolaire et à destination des familles. Cette année, nous avons souhaité qu'elle se poursuive et développe encore son implication sur le quartier en anticipant l'ouverture de Garon-Duret. De nouvelles activités sont d'ores et déjà prévues et deux postes d'animateur à temps plein ont été pérennisés.

Vous voyez que la gestion du futur espace associatif Garon-Duret sera l'évolution normale de cet investissement de la MJC Monplaisir dans le quartier Moulin à Vent-Grand Trou. Elle permettra aussi de créer des liens entre le Sud et le Nord du quartier. La mutualisation de ces futurs locaux avec les deux salles Presbytère et Fontlupt donnera aux associations du quartier une large gamme de salles pour conduire leurs activités et se développer.

Forte de son expérience dans le quartier et des besoins d'ores et déjà répertoriés, la MJC Monplaisir vient de lancer un appel aux initiatives particulières et associatives afin de construire le projet associatif du futur équipement, en concertation donc avec les habitants du quartier.

Ainsi, et c'est assez remarquable, le bâtiment et le projet associatif vont se construire en parallèle et vous aurez fin 2014, Monsieur le Maire, un bel équipement associatif neuf, intégré dans le respect du patrimoine du quartier et qui offrira à ses habitants une dynamique sociale locale et des activités pour tous que nombre d'entre eux attendent déjà avec impatience.

M. LE MAIRE : Je me souviens, il y a trois ou quatre ans à peu près, que les habitants du Moulin à Vent nous disaient « Mais regardez, le Bachut se développe, la ZAC Valéo se développe, mais le Moulin à Vent ne bouge pas. » Aujourd'hui, on s'aperçoit qu'il est en train de beaucoup bouger, à la fois sur le logement et en même temps sur l'ensemble de ces équipements que nous venons de citer. Donc ce quartier est en train d'entamer sa métamorphose et elle sera, je crois, extrêmement réussie.

b) à l'aménagement du parc paysager du Clos Layat

Mme PSALTOPOULOS Jacqueline : Monsieur le Maire, depuis votre arrivée vous avez eu la volonté de faire entrer la nature dans Lyon, faire respirer la ville, donner ainsi aux Lyonnais un cadre de vie qui est aussi reconnu sur le plan international.

Parallèlement aux aménagements des berges du Rhône, bientôt de la Saône, du parc du Vallon et de Sergent Blandan, vous avez lancé la réalisation d'un réseau de grands parcs urbains, donnant ainsi aux habitants des espaces de verdure et de détente à proximité de leur domicile.

L'acquisition du Clos Layat a permis de mettre à disposition, dans un premier temps, quatre terrains de football avec leurs équipements au profit des associations sportives, notamment le FCL avec 1.000 adhérents dont 800 jeunes.

La seconde phase complémentaire concerne l'aménagement d'un parc paysager qui améliorera la qualité de vie de nos concitoyens. Pouvez-vous, Monsieur le Maire, préciser les principaux aménagements retenus pour ce projet et le calendrier de réalisation ?

M. BUNA Gilles, Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, Monsieur le Maire du 8^e arrondissement, vous m'interrogez sur les principes d'aménagement et ensuite sur le calendrier de la réalisation du Clos Layat, vous avez raison de dire qu'on en a acheté 10 ha il y a une décennie et qu'il n'en

reste que trois, les autres ayant bien été utilisés au profit des équipes de football et aux équipements qui vont avec. Je sais, Monsieur le Maire, combien ces associations vous sont chères.

Qu'est-ce qu'on va faire sur les 3 ha non pas résiduels mais qui, aujourd'hui, sont plutôt de l'ordre du no man's land ? On s'est réunis quatre fois et je voudrais remercier Gérard Claisse pour la concertation qui a été menée et qui me semble exemplaire. On l'a menée avec la mairie de Vénissieux à qui on a même demandé de participer un peu, mais la demande s'est arrêtée aux frontières de la Ville de Lyon et de la Ville de Vénissieux. On a eu les conseils de quartier, l'école de la Xavière, les élus du 8^e arrondissement, les membres des clubs de football, les parents, etc...

Et nous avons eu une concertation pendant un an, qui a permis de dégager les grands principes de l'aménagement, voire même plus, puisqu'on avait une liste qui dépassait l'ordonnance classique, avec des prescriptions particulières sur certains équipements. Alors, évidemment, un parc à vocation durable, mais les habitants, maintenant, ce sont eux qui portent ce genre de choses, un parc familial, intergénérationnel et un parc calme et propice à la détente.

Voilà, en gros, ce que l'on nous demandait. Evidemment, on y rajoutait des espaces de jeux, un théâtre de nature -je pense à Mme Bonniel-Chalier- ; on nous avait demandé également des pièces d'eau, des moulins : on n'a pas tout trouvé dans le stock, mais globalement, on a réussi à satisfaire, je dirai, 90 % des demandes.

Le maître d'œuvre a été désigné, à l'unanimité, dans le jury que je présidais et c'est une équipe qui commence aujourd'hui à multiplier ses présences ; il faudra faire attention à ne pas déséquilibrer totalement les équipes ici, puisque celle du Clos Layat est déjà celle de Sergent Blandan.

Alors, je dirai qu'ils ont réussi à nous proposer un projet, qui articule tout à la fois la novation, mais aussi la mémoire. En gros, il y a trois espaces identifiés, vous les voyez : le bois, le sous-bois, la rivière et la prairie, avec une graduation évidemment, dans le niveau de la végétation. Le bois, il est intéressant de voir, qu'il se trouve en continuité de celui de Saint-Jean-de-Dieu, puisque les espèces qui avaient été plantées, étaient propres à soigner les gens qui étaient hospitalisés dans leurs locaux. Je crois qu'il y a beaucoup de tilleuls, il paraît que c'est apaisant !

Et puis, un sous-bois : sous-bois de transition, qui est souvent le plus riche, contrairement à ce qu'on pense par rapport au bois, en biodiversité. Un espace minéral, effectivement, à la lisière ; là encore, il y aura des arbres, le dossier dit « en cépée ». Alors, en «cépée», je vous laisse découvrir pour la prochaine fois, ce que c'est ! Et il y aura également, depuis cette partie, un accès vers la porte centrale. Alors, vous devriez avoir une promenade, une aire de jeux, une aire de brumisation plutôt sympa, me semble-t-il, dans le cadre du réchauffement climatique. Un théâtre de verdure ! Et je crois que tous les participants ont été d'accord sur ces éléments.

Enfin, il y a la prairie. Une grande pelouse : vous voyez qu'on n'est pas dans la contrainte ; c'est plutôt pour l'imagination, pour la douceur, pour les jeux de plein air ; en gros, une aire polyvalente.

Et puis alors, à l'Ouest, des salons mellifères.

Trois espaces qui sont reliés par une boucle : celle-ci peut être, jogging, déambulation, et elle dessert tous les espaces (700 mètres, je crois), tous les compartiments de cet aménagement.

On s'est posé deux problèmes : le problème du mur. Garder le mur en continuité avec celui qui est à Saint-Jean-de-Dieu : là encore, la mémoire. Et en même temps, on s'est dit qu'il fallait un peu de transparence, que c'était dommage de ne pas casser le mur à certains endroits. Il sera, là où il y a des entrées, remplacé par une clôture, qui permettra d'empêcher les intrusions. Elle sera donc un peu plus haute et deuxièmement elle permettra la vue sur le parc. Il y aura donc deux entrées et puis je reviendrai sur ce qu'on va faire route de Vienne.

On n'est pas dans le monde des Bisounours, donc il a fallu aussi régler, autant qu'on pouvait le faire, la cohabitation entre les gens qui fréquentent les clubs de foot, notamment quand ils viennent l'hiver, quand ils viennent le soir, ils sont nombreux et il fallait trouver une manière pour les parents d'accompagner les plus petits. Donc, sans souhaiter que les gens stationnent à l'intérieur, on a tracé une voie au Nord, avec une vingtaine de places sur le côté, et puis réutiliser les cheminements qui existent là où il y a marqué « 64 places », en espérant que le retournement se fasse de manière aisée. Et puis, pour les gens qui viendront au parc, mais qu'on ne souhaite pas voir évidemment dans le parc, création d'une trentaine de places à l'extérieur, sur la route de Vienne. Voilà où l'on en est au niveau du stationnement. J'espère que tout le monde sera, sinon content, du moins à peu près satisfait.

Monsieur le Maire, je vous l'ai dit, pour ne pas que vous ayez un coup au cœur, l'aménagement de la voirie route de Vienne et du stationnement, n'est pas prévu dans l'enveloppe de l'aménagement du parc. Si vous pouvez, soit en partie, soit en totalité, prendre à votre charge dans les crédits de proximité, l'aménagement, on vous en saurait gré éternellement !

(Sourires.)

Je préfère le faire ici...

Enfin, je voulais donner le calendrier : en principe, on en est au lancement des marchés de travaux. Il ne faudrait pas qu'une instance se réveille au dernier moment pour nous dire, ce que vous avez fait, ce n'est pas ce qu'il aurait fallu faire ! On a des délais extrêmement serrés et si tout va bien, nous devrions arriver à finir dans les temps, c'est-à-dire en décembre 2013. «Just» !

Alors, on fera encore une réunion, pour informer les habitants des derniers aménagements. Sur le plan financier, on a été très raisonnable, parce que c'est un montant de 3,25 M€ TTC ; les travaux, eux-mêmes, c'est 2,8 M€ et le reste, c'est la maîtrise d'œuvre.

Le ratio, quand même : dans le 8^e, on est moins cher qu'ailleurs ; Sergent Blandan, c'est 110 € du mètre carré ; la moyenne de la ville, c'est 120 € du mètre carré ; ici, c'est 95 € du mètre carré et pourtant ce n'est pas un aménagement au rabais !

Voilà, je voulais vous dire que cela complète, comme l'a rappelé tout à l'heure l'Adjointe du 8^e, l'énorme travail qui a été fait en matière d'extension des espaces verts : 25 hectares dans le mandat précédent, 25 hectares dans ce mandat. Je crois que nous avons aussi atteint l'objectif, non seulement de multiplier les parcs, mais également de mettre un espace public et vert à moins de 300 mètres de tous les habitants : c'est pas mal !

Alors, il me reste à remercier le PAPU Espaces Verts, du travail qui a été réalisé, ainsi que les Adjoints qui se sont mobilisés constamment depuis deux ans sur cet espace. Je vous remercie.

c/ aux transports en commun sur le territoire du 8^e arrondissement : ligne T5, T4 et T1

M. COULON Christian, Maire du 8^e arrondissement : Monsieur le Maire, chers Collègues, vous avez eu la volonté politique de donner la priorité aux transports en commun dans notre agglomération, bientôt future Métropole. Les taux de fréquentation donnés par le SYTRAL démontrent que vos choix dans des transports en commun performants, fiables et efficaces ont été plébiscités par les Lyonnais.

Le 8^e arrondissement, qui, au vu des derniers chiffres de l'INSEE publiés en décembre dernier, a frôlé les 80.000 habitants au 1^{er} janvier 2010, est directement intéressé par l'extension du réseau de surface et du tramway en particulier.

- La ligne T5, inaugurée en novembre dernier, dessert depuis Grange Blanche : Bron, Eurexpo et demain Chassieu.

Pouvez-vous nous donner dès à présent un premier bilan de fréquentation de cette nouvelle ligne ?

- Les travaux de prolongation du dernier tronçon de la ligne T4, qui permettra de relier la place Pierre Mendès France à la Part-Dieu et au delà à La Doua, se déroulent de façon satisfaisante tant sur le 8^e arrondissement que sur le 3^e arrondissement.

Pouvez-vous nous confirmer la date de mise en service ?

- Enfin, le prolongement de la ligne T1, qui doit relier la Confluence à Gerland, grâce au pont Raymond Barre, devrait être mis en service en 2014. L'aménagement récent de la rue Henri Barbusse devrait permettre de réaliser un nouveau prolongement jusqu'aux hôpitaux de l'Est lyonnais, à travers le 8^e arrondissement. Outre un intérêt certain pour notre arrondissement, ce prolongement correspond à un besoin réel de liaison vers ce pôle hospitalier qui regroupe : Grange Blanche, Léon Bérard, les facultés de médecine, Natecia, Desgenettes, Le Vinatier, l'hôpital Pierre Wertheimer, l'hôpital Cardiologique, l'Hôpital Mère-Enfant.

Pouvez-vous, Monsieur le Maire, nous confirmer que des études en cours nous permettront de réaliser dans le prochain mandat, ce projet ?

M. LE MAIRE : Merci bien Monsieur Coulon, pour vous répondre, on va donner la parole à quelqu'un qui ne vous est pas totalement étranger, Jean Louis Touraine va répondre à cette question.

M. TOURAINE Jean-Louis, Premier Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, vous avez raison, Monsieur le Maire du 8^e arrondissement, les transports en commun sont prioritaires dans le développement des modes de déplacement urbain au sein de notre agglomération et c'est grâce à cette priorité qu'ont pu être diminués les excès d'embouteillage ainsi que la pollution. Il faut continuer dans ce sens.

D'ailleurs, pendant le plan actuel de mandat qui va de 2008 à 2014, beaucoup a été fait par le SYTRAL. Tout cela s'est articulé autour de deux grandes logiques :

- d'abord le développement de lignes fortes qui vont vers un maillage plus complet de l'ensemble de l'agglomération lyonnaise,
- d'autre part cela été le grand projet Atobus, projet majeur de révision de la totalité des lignes de bus dans notre agglomération comme cela a été déployé en août 2011 avec beaucoup moins de difficultés que cela n'avait été énoncé par les Cassandres du projet. Maintenant, le taux de satisfaction est très large car les transports par bus sont, maintenant, beaucoup plus adaptés aux besoins des Lyonnais qu'ils ne l'étaient dans le passé.

Pour le développement des lignes fortes, je rappelle :

- le prolongement de la ligne B du métro de Gerland jusqu'à Oullins ; c'est un très très grand chantier qui va bientôt aboutir puisque la mise en service est prévue pour décembre 2013 ;
- la ligne de tramway T1 ; c'est l'extension de cette ligne du Confluent jusqu'à Gerland, en passant par le prochain pont Raymond Barre ;
- le prolongement de la ligne T2 ; c'est depuis Eurexpo jusqu'au rond point René Cassin à Chassieu ;
- Il y a deux projets également sur la ligne de tramway T 3 ;
- l'électrification de la ligne C13 ;
- et puis les lignes express de l'Ouest lyonnais.

En ce qui concerne très directement le 8^e arrondissement de Lyon, ce sont trois points essentiels :

- d'abord la mise en service de la ligne de tram T5 qui de Grange Blanche va jusqu'à Eurexpo. Cela a été inauguré en novembre dernier et cela renforce l'image et l'attractivité de l'agglomération en desservant une partie du pôle hospitalier Est, le parc des expositions et des conventions de Lyon.

Vous me demandez le taux de fréquentation. Sachez qu'il est en moyenne chaque jour de la semaine de 6.000 voyageurs et au moment du salon Pollutec, le salon le plus attractif se développant à Eurexpo, la fréquentation a atteint 10 000 voyageurs par jour.

- deuxième point c'est le prolongement de la ligne T4. Ici, ce sera la liaison complétée sur la ligne T4 qui vient de Feyzin jusqu'à la place Mendès France - Jet d'eau. Et bien, de cette place Mendès France, la ligne va se prolonger jusqu'à la Doua en passant par la gare de la Part Dieu. La mise en service est prévue, en réponse à votre question, en septembre 2013.

Enfin l'axe A 7 : il est inscrit dans le plan de développement urbain. Il prévoit dans le prolongement de la ligne T1, de relier Gerland au pôle hospitalier Est, puis à la Doua. Le tracé très précis n'est pas encore définitivement arrêté, ni d'ailleurs l'opération complètement programmée. Cette programmation d'une grande infrastructure très importante, car perpendiculaire à la plupart des autres infrastructures et desservant les différentes parties Est Nord-Est ou Sud-Est de l'agglomération ; c'est donc une très importante liaison. Sa programmation pourra être abordée évidemment, à l'occasion de l'élaboration du plan du prochain mandat, mais pour cela, nous sommes tous exhortés, tous les élus du 8^e arrondissement en particulier, à réfléchir dès aujourd'hui, je dirais même dès hier, afin que nous soyons tous prêts en 2014, avec un projet avancé permettant de pouvoir envisager de façon réaliste ce projet A 7 qui sera d'une grande importance en complément avec toutes les autres infrastructures que vous et moi venons de décrire.